

Communiqué pour les médias

Date 06 décembre 2007

Surveillance de la qualité des sols en Valais Bilan globalement satisfaisant à l'exception du fluor et du cuivre

(I-VS).- Le conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet et le Service de la protection de l'environnement (SPE) ont présenté jeudi le bilan de la qualité des sols valaisans. Les résultats des analyses de 154 échantillons se révèlent globalement satisfaisants. A l'exception du fluor et du cuivre, les teneurs moyennes en polluants sont en Valais inférieures ou égales à celles observées dans les sols du reste de la Suisse. Mais il faut veiller à conserver ce précieux patrimoine. Si quelques secondes suffisent en effet à polluer un sol, il faut parfois des siècles pour le régénérer !

Le sol subit constamment de nombreux assauts : érosion, compactage, destruction ou pollution. Le SPE a notamment pour mission de surveiller sa qualité et d'en dresser un tableau objectif. La campagne de prélèvement 2006 a permis de prélever des échantillons sur 154 sites, représentatifs des différentes occupations du sol dans le canton: pâturages, forêts, vignes, vergers, zones habitées, etc. Les teneurs en métaux lourds, fluor, hydrocarbures aromatiques polycycliques, polychlorobiphényles et triazines (herbicides de synthèse) ont ensuite été déterminées dans ces échantillons.

Environ la moitié des sols présentaient un dépassement d'une ou plusieurs valeurs indicatives de l'ordonnance fédérale (OSol). Dans 90% des cas, il s'agit du cuivre ou du fluor. Un dixième des échantillons analysés présentait également des dépassements, parfois importants, de la valeur indicative pour les hydrocarbures aromatiques polycycliques (PAH). Des pollutions ponctuelles par d'autres substances, probablement occasionnées par l'élimination sauvage de liquides et déchets, ont également été observées.

Attention aux excès de produits phytosanitaires, de fluor et de PAH

Les terrains pollués par le cuivre sont généralement des vignes ou des vergers. Le cuivre y est utilisé comme fongicide et s'accumule dans les sols. En l'état actuel, les teneurs en cuivre observées ne nuisent ni à la vigne ni aux vergers. Les sols les plus pollués peuvent cependant être impropres à d'autres cultures plus sensibles. Il convient donc de veiller à une utilisation parcimonieuse des produits phytosanitaires, ceci d'autant plus que les teneurs en cuivre montrent une tendance à la hausse et que d'autres produits phytosanitaires ont également été mis en évidence dans environ un dixième des sols investigués.



Des teneurs en fluor dépassant la valeur indicative de l'OSol ont été mesurées dans une grande partie de la plaine du Rhône, en particulier entre Sierre et Martigny. Tout comme pour le cuivre, les concentrations de fluor sont plutôt à la hausse par rapport aux mesures effectuées par le SPE en 1989. Le fluor retrouvé dans les sols valaisans peut être d'origine industrielle (production par électrolyse d'aluminium) ou, dans certains cas, provenir de l'érosion de roches naturellement riches en fluor. L'aluminium n'étant actuellement plus produit en Valais, de nouvelles pollutions d'origine industrielle sont improbables. Il s'agit cependant de veiller à ce que les sols et matériaux de construction provenant des sites industriels soient éliminés correctement afin de ne pas entraîner la pollution de nouveaux terrains.

Les hydrocarbures polycycliques aromatiques (PAH) sont produits lors de la combustion de matériaux et carburants (trafic, industrie, chauffage, feux en plein air, etc.) et peuvent être transportés par voie aérienne. Ces composés étaient également utilisés dans les anciennes traverses de chemins de fer, ainsi que dans les goudrons. Les PAH proviennent de l'activité humaine : les concentrations les plus élevées ont toutes été mesurées dans la plaine du Rhône.

Comparaison avec les valeurs suisses

Même si la répartition des types d'utilisation des sols n'est pas strictement la même, les valeurs mesurées lors de la campagne d'analyses valaisanne peuvent être comparées aux teneurs mesurées dans le cadre du réseau suisse d'observation NABO : toutes occupations du sol confondues, les teneurs en polluants mesurées en Valais sont inférieures ou égales à celles mesurées en Suisse, à l'exception du fluor et du cuivre. Le bilan pour les sols valaisans peut donc être qualifié de satisfaisant.

Les résultats des investigations menées en Valais rappellent la nécessité de veiller à la qualité des sols : quelques secondes suffisent pour polluer un sol, sa régénération prend plusieurs dizaines voire centaines d'années.

Note aux rédactions

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à Cédric Arnold, chef du Service de la protection de l'environnement (027 606 31 55).